

Antargaz réaffirme son engagement pour la mobilité durable

Antargaz, fournisseur multi-énergies en France depuis plus de 80 ans, se positionne comme un acteur incontournable de la transition énergétique sur tout le territoire. Son ambition : accélérer la décarbonation des activités des usagers pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Le transport est un levier important pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Antargaz s'engage en faveur de la mobilité durable et mène des actions concrètes pour limiter l'empreinte carbone des trajets.



3 actions concrètes pour une mobilité plus durable

Le GPL carburant (GPLc)

Antargaz distribue du GPL carburant dans **plus de 700 stations-service** en France sur les **1 500 stations équipées de pompes GPL**. Le GPL fait partie des carburants les **moins polluants** et s'inscrit pleinement dans le **développement de solutions de mobilité durable** entrepris par Antargaz. Composé de **propane commercial** (au moins 80%) ou d'un **mélange de butane et de propane**, le GPL se hisse parmi les **carburants à faible impact environnemental** et présente de **nombreux atouts écologiques** :

- émissions quasi inexistantes (diminution des NOx et 0 particule)*,
- 15 fois moins de rejet de CO₂ qu'un véhicule essence.

Tous les véhicules roulant au GPL peuvent bénéficier du certificat de qualité de l'air avec la vignette Crit'air 1. Choisir le GPLc contribue à l'amélioration de la qualité de l'air. Grâce à la vignette Crit'air 1, les conducteurs roulant au GPLc bénéficient d'un « laissez-passer » indispensable pour circuler en ville lors des pics de pollution et des circulations différenciées.

Le GNC et le HVO

En 2019, Antargaz était le premier propanier, en coopération avec le Groupe Charles André, à s'équiper d'un véhicule roulant au GNC (gaz naturel comprimé) pour ses livraisons de bouteilles de gaz dans la région lyonnaise. Le **Gaz Naturel Comprimé (GNC)** constitue une véritable **alternative aux carburants traditionnels**. En effet, sa combustion émet jusqu'à **95% de particules fines en moins** et **diminue jusqu'à 85% les émissions de NOx**. Antargaz a depuis cette date mis en service 3 autres véhicules GNC via ses partenaires de transport. Pour poursuivre cette démarche, et en cohérence avec la politique de développement durable de l'entreprise, Antargaz a lancé un groupe de travail pour faire évoluer la carburation de l'ensemble de sa flotte de véhicules



de transport dédiée à son activité de distribution du Gaz Liquide. L'objectif est de disposer, d'ici 2025, d'une **motorisation plus verte** pour **25 % du parc de ses véhicules de transports**. Dans la continuité de cette action, Antargaz utilise plusieurs camions roulant avec du **biocarburant HVO** (huile végétale hydrotraitée). En 2023, ce seront environ **80 véhicules** qui seront alimentés par ces **carburants alternatifs plus respectueux de l'environnement** (HVO et GNC) soit **12% de sa flotte de distribution pour la France**.

Le forfait mobilité durable pour ses collaborateurs

Antargaz a mis en place un **plan de mobilité durable destiné à ses collaborateurs**. L'entreprise souhaite **faciliter le recours aux moyens de transport alternatifs** pour se rendre sur son lieu de travail et **réduire le trafic routier**. Deux dispositifs majeurs sont proposés aux salariés de l'entreprise afin qu'ils puissent bénéficier d'un large choix pour leur mode de transport alternatif :

- **une prise en charge des frais de déplacements** des collaborateurs élargie aux vélo, trottinette, covoiturage et service d'autopartage pour les inciter à emprunter des transports plus propres ;
- **un partenariat avec l'application de covoiturage Klaxit** qui met en relation des conducteurs et des passagers sur un même trajet.



Depuis la loi PACTE de 2019, toutes les entreprises françaises doivent prendre en considération les enjeux environnementaux et sociaux dans la gestion de leurs activités. Antargaz a pris des engagements clairs pour réduire son empreinte carbone. Nous avons lancé un comité de pilotage RSE en interne dont l'une des priorités est le développement de la mobilité durable. Ce groupe de travail évalue actuellement de nouvelles mesures pour favoriser une motorisation plus verte de notre filière logistique.

Valérie Erhart, directrice HSSEQ



Zoom sur le mécénat de l'association Earthwake

En 2021, Antargaz poursuivait son engagement en faveur de la transition énergétique en devenant Mécène d'Earthwake. L'association a mis au point la Chrysalis, une machine innovante permettant de valoriser les déchets plastiques afin de les transformer en carburant.



[* France Gaz Liquides](#)

À propos d'Antargaz

Antargaz est un fournisseur multi énergies depuis plus de 80 ans, dont les activités principales se concentrent sur la distribution de gaz liquides : propane en citerne, bouteilles de gaz (butane et propane) et GPL Carburant. Leader sur ce marché, Antargaz accompagne ses millions de clients particuliers et professionnels partout en France en leur proposant des solutions énergétiques adaptées à leurs besoins essentiels (chauffage, cuisson, eau chaude).

Contact médias

MONET+ASSOCIÉS

Lison Douveheant - monet-antargaz@monet-rp.com
04 78 37 34 64

